

« AVEC L'ALLOCATION UNIVERSELLE

Une allocation de 1.000 euros par mois, pour tous et toutes, à vie et sans conditions, mais en remplacement de la quasi totalité de la Sécurité sociale actuelle. C'est le new deal défendu par le député Georges-Louis Bouchez (MR).

Propos recueillis par Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Charles Michel (il était alors président du MR) avait déclaré en 2012 : « *Le MR est ouvert aux principes d'une allocation universelle pour autant que cela s'accompagne d'une réforme globale du système d'imposition en Belgique.* » (1). Mais jusqu'il y a peu, il n'y avait pas au sein du MR de prise de position publique et élaborée en faveur de l'allocation universelle. En France, cette position est, par exemple, défendue dans les rangs libéraux par l'ancien Premier ministre Dominique de Villepin et, au VLD, par la députée Nele Lijnen. Ce vide est désormais comblé au MR. Le jeune député wallon Georges-Louis Bouchez (également échevin des Finances de la Ville de Mons, et futur ministre?) a résolument enfourché ce cheval de bataille. Il s'en est ouvert dans *Le Soir*, en septembre dernier. Son ambition immédiate par rapport à l'allocation universelle est « *qu'on y réfléchisse, afin de la voir figurer au programme du MR, en tous cas dans le nouveau Manifeste libéral fin 2016* ». Mais l'horizon de son engagement est plus vaste : « *Avec l'économie de marché, les libéraux ont imposé leur modèle à tous, qui n'est plus contesté à gauche. Et là, avec l'allocation universelle telle qu'elle est décrite ici sommaire-*

avec le sourire une vision très dure du libéralisme. Il faut cependant mettre à son crédit qu'il ne masque pas ses idées et qu'il contribue ainsi à un véritable débat.

Ensemble ! : Vous avez fait une sortie remarquée en faveur de l'allocation universelle. Est-ce l'expression d'un engouement pour une idée dans le vent ou d'une réflexion approfondie?

Georges-Louis Bouchez : C'est un sujet sur lequel je travaille depuis un bon moment, avant même que l'on en parle en Finlande, aux Pays-Bas, etc. J'ai travaillé pendant plus d'un an sur cette question. J'ai passé plusieurs soirées avec M. Van Parijs, chez lui, pour discuter du sujet. J'ai également beaucoup lu sur ce qui se faisait ailleurs, etc. C'est une idée qui me vient aussi de ma participation dans les débats politiques depuis un moment, où j'entends ressasser les mêmes recettes connues et de moins en moins convaincantes... ma conviction de départ est que le système tel qu'il est organisé aujourd'hui ne tiendra pas. Enfin, quand on est jeune député, on a la responsabilité particulière d'amener des idées novatrices, même si elles ne s'ap-

pliqueront peut-être que dans vingt ou trente ans. Je suis convaincu que le modèle fondé uniquement sur le travail et dont les prestations sont conditionnées, soit au fait d'avoir travaillé, soit de pouvoir un jour travailler, n'a plus beaucoup de sens vu l'évolution que connaît notre société. Je crois fondamentalement à l'idée d'allocation universelle. Son avantage, même pour ceux qui n'y adhèrent pas, c'est qu'elle pose plein de questions auxquelles on doit répondre. Notamment celle de l'individualisation des droits, qui selon moi n'est pas souhaitable dans le schéma actuel, mais devient possible avec l'allocation universelle. Le contrôle des compteurs d'eau, d'électricité et de gaz des chômeurs est certainement nécessaire aujourd'hui pour établir leur situation réelle et leurs droits, mais pas dans le modèle d'allocation universelle auquel j'aspire.



Le député Georges-Louis Bouchez (MR) a résolument enfourché le cheval de bataille de l'allocation universelle.

ment, les libéraux, encore eux, feraient un nouveau grand pas en avant dans la bataille des idées. » (1). Nous l'avons rencontré pour mieux comprendre sa vision de l'allocation universelle. Celle-ci s'avère à maints égards plus proche de celle prônée par le Collectif Charles Fourier en 1985 que ne l'est la version promue par Philippe Defeyt aujourd'hui. Georges-Louis Bouchez défend

Comment votre sortie a-t-elle été accueillie dans votre propre parti ?

J'ai été très surpris du nombre de réactions positives que j'ai reçues. Ceux qui y ont réfléchi, en général, y sont favorables. Il peut y avoir des variations sur l'amplitude de la proposition : le niveau de l'allocation, le fait de conserver ou non les autres dispositifs... Tout

SELLE, VOUS ÊTES AUTONOME DANS VOS CHOIX DE VIE »

cela peut être débattu, mais je n'ai rencontré personne qui dise : « J'ai fait une étude universitaire sur la question, et ça ne tient pas pour telle ou telle raison. » Bien sûr, c'est une idée qui trouble une série de personnes, parce que tous les partis politiques à l'heure actuelle ont une vision du monde dans laquelle chacun doit avoir un travail productif, et que seul le travail productif est créateur d'une place dans la société. C'est perçu comme une règle divine alors que ce n'en est pas une. C'est quelque chose qui va évoluer avec le temps, compte-tenu du chômage de masse, lié notamment aux progrès technologiques, aux taux de croissance poussifs, etc. Le MR est en plein processus de refonte doctrinale, et je sais que cette idée a été abordée dans de nombreux ateliers organisés localement, ça percole. Les gens sont, soit très favorables, soit dubitatifs, mais ma sortie n'a pas suscité une levée de boucliers à l'intérieur du MR. Personne ne m'a dit : « Jamais de la vie ! » Il est clair que nous avons une difficulté pour intégrer cette idée dans notre programme. J'en ai discuté avec Richard Miller, qui pilote cette réforme doctrinale du MR : le problème, c'est que nous avons basé tout notre discours sur le fait que nous étions le parti du travail, des gens qui veulent travailler, etc. Il faudra régler cette question du rapport au travail, mais je n'ai pas reçu un coup de téléphone du président du parti me disant : « Tu es malade ! », au contraire... Avancer une idée nouvelle suscite de l'intérêt.

Vous avez participé à un débat public à Mons sur cette question avec différents acteurs. Quels sont les enseignements que vous en tirez ?

Ce qui est extraordinaire dans ce débat, c'est l'axe FEB-FGTB. Ils sont opposés à l'unisson à l'allocation universelle. Pourquoi ? Parce que, pour l'une comme pour l'autre, ça leur ferait perdre leur rôle institutionnel. Si l'allocation universelle est instaurée, l'autonomie est rendue aux personnes, cela fait disparaître cette logique de négociations de masse, sur l'indexation de certaines normes de croissance, notamment en soins de santé. Ça ferait perdre du poids à tout ça. Les syndicats viennent avec une contre-proposition, qui est la réduction collective du temps de travail. Pour moi, il s'agit d'une bêtise absolue, parce que vous cumulez les inconvénients des deux mécanismes. Dans le modèle de la réduction collective du temps de travail, vous continuez, d'un côté, à devoir fournir un travail productif qui est pour beaucoup de gens perçu comme alimentaire et avilissant. De l'autre côté, soit vous générez une augmentation du coût horaire du travail – et on sait que la Belgique n'est déjà pas compétitive –, soit vous le faites à salaire horaire égal, et alors vous appauvrissez les gens. Du côté de la FEB, mon impression est qu'ils

pensent au présent. Ils ont une vision précise du montant des réductions nécessaires de telle charge sociale, mais ils sont sans doute moins avancés pour penser la société de demain. Je n'ai pas eu l'impression que le sujet avait été étudié. L'Union wallonne des Entreprises était dubitative dans ce débat.

Et puis, il y a un axe un peu particulier des partisans de l'allocation universelle : Philippe Defeyt, Roland Duchatelet et moi-même. C'est assez surprenant : un Ecolo, un homme d'affaires libéral et moi. On se retrouve sur l'argumentaire. Pour Ecolo, il y a un grand combat pour l'individualisation des droits. Pour un libéral, la liberté des individus est très importante. Ce qui est très intéressant dans ce débat – et ça prouve

« Le contrôle des chômeurs est certainement nécessaire aujourd'hui pour établir leur situation réelle et leurs droits, mais pas dans le modèle d'allocation universelle auquel j'aspire. »

que l'allocation universelle peut être la voie de la société de demain –, c'est que les clivages traditionnels gauche-droite disparaissent. La ligne de clivage se refait selon une autre logique. Ce qui est également frappant dans cette discussion, c'est que tant la FGTB que la FEB doivent absolument trouver des idées nouvelles : plus personne ne croit à leur modèle, à la croissance... Cela a été trop répété sans être suivi d'effet et, malgré la croissance, les inégalités augmentent. Pour compléter le panorama au-delà du débat à Mons, je sais que l'on réfléchit beaucoup à l'allocation universelle au sein du SP.A et de l'Open-VLD. L'état de la réflexion dans les partis politiques flamands est plus avancé que dans la partie francophone du pays, ce qui est le reflet de leur paysage politique, plus dynamique et ouvert aux nouvelles idées.

Quelles sont les grandes lignes de la proposition que vous défendez ?

L'idée est que chaque individu, en sa qualité d'individu, recevrait 1.000 euros par mois. Il y a deux grandes écoles. Celle de Van Parijs, qui prévoit une allocation de 300 euros, au niveau européen, mais en conservant les autres allocations sociales, en tant que second filet de sécurité. Il y a l'autre école, qui est plutôt la mienne et celle de Duchatelet, qui prévoit que l'on supprime toute série d'aides sociales pour offrir une allocation de 1.000 euros inconditionnelle, que l'on conserve même si l'on travaille, que l'on soit riche ou pauvre, marié, isolé ou cohabitant... Pour ce faire, il faut l'assumer, on supprime les allocations de chômage, le revenu d'intégration, les allocations familiales, les aides à

⇒ l'emploi, les aides aux entreprises, la couverture des petits risques en matière de santé – bien sûr on peut débattre de ce dernier point. Si on additionne tous ces budgets, on arrive à des montants oscillant entre 50 et 75 milliards d'euros par an, auxquels il faut ajouter le coût de toutes les administrations qui gèrent ces dispositifs.

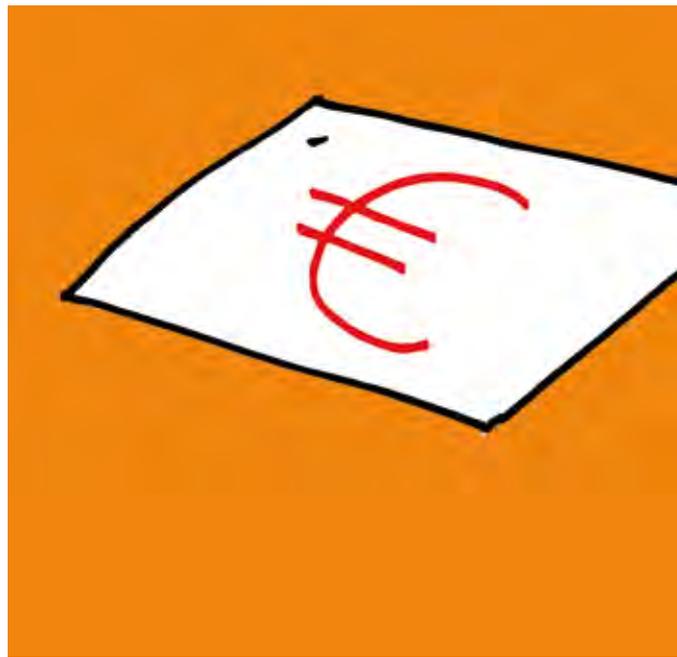
Concernant les aides aux entreprises, les résultats pour les publics cibles ne sont pas probants, mais on crée des pièges à l'emploi. Ça c'est dramatique ! Je viens d'une région où il y a beaucoup de chômage. On y rencontre des jeunes qui ont eu une convention de premier emploi et ont travaillé un an dans ce cadre, puis qui ont eu un emploi APE et travaillé trois ans, puis un emploi PTP... Un jour, ils atteignent l'âge de 35 ans, et ils ont travaillé sept ans, par intermittence ; ils ont eu des boulots sans perspectives de carrière et sans intérêt pour un CV. Ils ont été steward, gardien de la paix... A 35 ans, ils n'ont plus d'accès aux mêmes mesures de soutien à l'embauche, ils n'ont pas de CV et ne sont pas valorisables auprès d'un employeur. Ils entrent alors dans le chômage de longue durée. Peut-être un jour auront-ils un nouvel emploi via l'article 60 du CPAS... Ce n'est pas un parcours de vie ! Supprimons ces dispositifs. Individualisons les droits. Aujourd'hui la cohabitation ou la colocation est pénalisée pour une série d'allocataires. Avec l'allocation universelle, vous êtes autonome dans vos choix de vie. Vous pouvez choisir de faire toute une série d'activités qui ne sont pas productives et avoir de quoi subsister. Vous valorisez ainsi toute une série de tâches utiles à la société : le bénévolat, la gestion des enfants, la gestion du ménage, des activités sportives ou culturelles... Et surtout, et ça c'est une valorisation du travail, dès que vous travaillez, vous aurez toujours un euro de plus que si vous ne travaillez pas. De plus,

« Tant la FGTB que la FEB doivent absolument trouver des idées nouvelles : plus personne ne croit à leur modèle. »

vous retirez du marché de l'emploi toute une série de personnes qui n'ont pas envie de travailler, qui n'en ont plus les capacités et qui occupent des emplois occupationnels... Je le vois bien dans la commune où je suis échevin, à Mons : on engage des gens qui font des tâches utiles mais pas fondamentales et qui ont surtout été engagées pour donner de l'emploi. Et puis, il y a toutes les personnes qui font un boulot qu'elles n'aiment pas, qui sont à côté de la pointeuse quinze minutes avant la fin de la journée. Quel est le niveau d'une société qui oblige les gens à faire ça ? Alors que d'autres pleureraient pour avoir leur emploi ! Enfin, la grandeur d'une société, c'est de savoir évoluer. Toutes les sociétés ont changé avec l'évolution des technologies et des richesses. Serions-nous la seule société dans l'histoire à ne pas envisager de modifications de notre mode de vie ?

Vous dites qu' « avec l'allocation universelle, dès que vous travaillez, vous gagnez un euro de plus » : n'est-ce pas déjà le cas aujourd'hui ?

Non ! il y a des études universitaires, et notamment

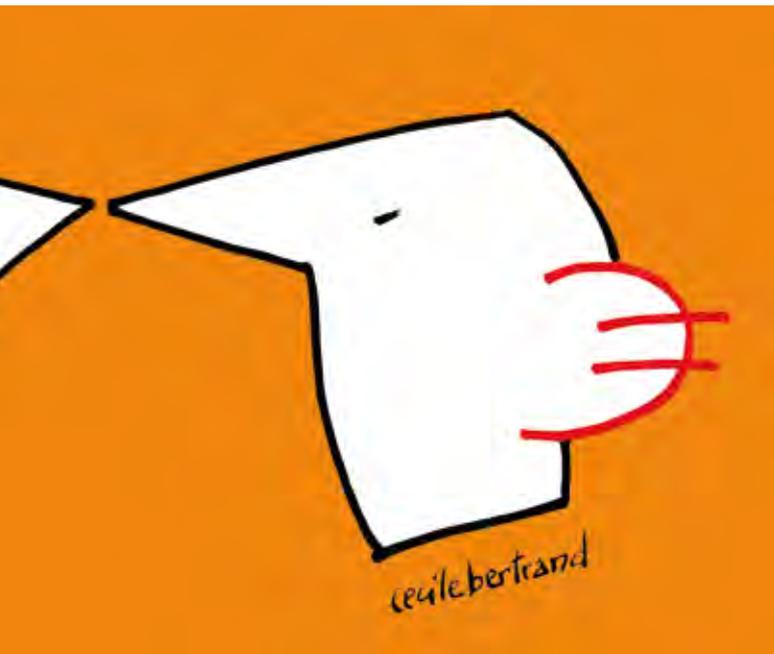


de l'ULg, qui prouvent que certaines personnes touchent moins en travaillant que si elles étaient restées au chômage. Par exemple, pour les emplois les moins qualifiés. Si vous êtes engagé comme personnel d'entretien dans une commune, vous allez toucher quoi ? 1.200 euros par mois ? Vous allez payer des impôts, avoir des frais qui sont inhérents à votre travail. Vous allez perdre une série d'avantages : si vous aviez le statut Vipo, vous risquez de le perdre, d'être exposé à des frais de crèche, vous perdrez des points de priorité pour accéder à un logement social, etc. En accédant à l'emploi, vous perdez toute une série de facilités ou d'avantages qui étaient liés au fait que vous étiez au chômage ou au CPAS, le tout avec un salaire qui ne crée pas un différentiel suffisant. J'ai déjà reçu des personnes à qui on proposait des emplois peu qualifiés et qui m'expliquaient ces problèmes, le fait qu'elles auraient moins en travaillant qu'en restant au chômage.

Que voulez-vous que je leur dise ?

Vous êtes échevin des Finances, et donc habitué à chiffrer les projets. Offrir une allocation de 1.000 euros aux 9 millions de résidents de plus de 18 ans, ça coûterait 108 milliards d'euros. Comment prévoyez-vous de trouver ce montant ?

Comme indiqué, dans la version haute de ce qui est supprimé, on arrive à 75 milliards. Il faut encore y ajouter la partie communale des revenus d'intégration, le coût des administrations qui gèrent ces dispositifs. 110 milliards d'euros, c'est près d'un tiers du PIB belge. La part de l'État et des transferts sociaux dans notre PIB est d'environ 40 %. Ceci dit, il faut l'avouer, une telle idée générerait un tel choc pour l'organisation économique que personne ne peut prévoir avec certitude l'ensemble de ses effets. Par exemple, au sujet du niveau des salaires : une école prétend que ça pourrait stabiliser les salaires et peut-être même les faire baisser. L'employeur pourrait diminuer le salaire du montant de l'allocation. Une autre école pense que les salaires actuels et l'allocation pourraient s'additionner.



Mon intuition est plutôt que la réalité se situerait entre les deux. Par ailleurs, je pense qu'il faudra envisager une taxation des machines et des technologies. A partir du moment où elles remplacent le travail humain, ils faut qu'elles contribuent aussi au financement du système. A l'heure actuelle, d'après le Forem, 40 % des emplois sont menacés de disparition à l'horizon 2030.

Dans votre modèle, vous supprimez le salaire minimum garanti ?

Le salaire minimum garanti est de 1.000 euros, puisque tout le monde reçoit 1.000 euros. C'est quelque chose qui offre une sécurité beaucoup plus grande, et qui intègre plein de gens qui ne le sont pas pour le moment. L'effort salarial net à consentir par les entreprises est moins élevé que précédemment ; pour elles, c'est un avantage.

Et l'argent des pensions ? Dans votre modèle, est-il également mobilisé pour financer l'allocation universelle ?

Oui ! L'allocation est une idée fondamentale pour sauver les pensions. Pour un retraité traditionnel, qui a travaillé toute sa vie, qui a acheté sa maison, qui a un peu d'argent de côté et éventuellement une pension complémentaire, il y a moyen de s'en sortir avec une allocation de 1.000 euros. Pour qui cela pose-t-il problème ? Pour les personnes âgées qui ne sont pas propriétaires. Là, l'intervention de l'État doit se faire sur l'accès à la propriété. Par exemple, pour ceux qui sont dans les logements sociaux, il faut favoriser la location acquisitive. Le fait d'être propriétaire fait toute la différence entre une personne âgée pauvre et une personne âgée qui s'en sort.

Selon vous, qui perd et qui gagne à l'instauration de ce système ? En effet, aujourd'hui, une bonne partie des pensions ou des allocations de chômage

sont actuellement supérieures à 1.000 euros...

Pour ce qui est des demandeurs d'emploi, on sait très bien que le fait de pouvoir rester au chômage toute sa vie va disparaître – il existe un mécanisme d'activation des chômeurs –, même si ça existe encore dans la loi. En outre, les allocations de chômage sont dégressives dans le temps. A l'heure actuelle, on oblige les gens à trouver un emploi qu'ils ne trouveront jamais. Ne racontons pas d'histoires : si vous avez passé vingt ans au chômage, si vous n'avez pas de qualifications spécifiques, vous n'êtes plus employable... Quand je dis ça à la FEB, on me dit : oui, mais ces personnes peuvent se former ! Mais se former à quoi ? A quelque chose que des jeunes qui ont 20 ou 30 ans de moins viennent d'étudier. Ceux-ci ont par ailleurs accès à des aides à l'emploi spécifiques. Et ils vont entrer en concurrence ? Ce sont des discours qui ne passent plus, parce qu'ils ne correspondent pas à la réalité. Donc, pour le chômage, c'est peut-être moins au début avec l'allocation universelle, mais c'est un montant minimum qui est garanti sur la durée et sans conditions.

Quant aux pensions, il y a des pensions trop élevées dans le système actuel. Ce système n'est pas juste : plus vous avez gagné de l'argent, plus vous toucherez une pension importante. On me répond : « Oui, mais on a cotisé pour ça. » C'est vrai, mais a priori n'est-on pas ici dans une logique de solidarité ? Il faut assumer qu'il y ait des pensions qui diminuent, sans quoi les grosses pensions vont à un moment donné faire chuter les caisses de pensions. 1.000 euros, c'est supérieur à de nombreuses pensions actuelles, les indépendants en savent quelque chose, et ça remet dans le circuit un nombre important de personnes qui n'ont actuel-

« Les syndicats viennent avec une contre-proposition, qui est la réduction collective du temps de travail. Pour moi, il s'agit d'une bêtise absolue. »

lement pas du tout de pension. Qu'est-ce que touchent les épouses aidantes des indépendants pensionnés ? 300 euros ? Cependant, comme je l'ai dit, il faut prévoir quelque chose en terme de logement pour les personnes âgées. Si vous avez un loyer de 600 euros et que vous n'en touchez que 1.000, c'est compliqué. Par ailleurs, l'allocation universelle n'exclut pas les deux et troisièmes piliers de pensions.

Une conclusion ?

Que l'on soit un partisan ou adversaire de l'allocation universelle, je pense qu'il faut reconnaître qu'elle pose des questions auxquelles on devra répondre dans un futur proche. Que ce soit sur la place du travail, le respect de la vie privée, sur l'inclusion sociale, sur l'organisation de l'économie et des administrations. L'allocation universelle n'est pas le remède à tous les problèmes, mais elle me paraît un élément fondamental pour l'adaptation de la société au monde qui vient. □

(1) « L'allocation universelle, bleu je veux », *Le Soir*, 30 septembre 2015.